

Panorama de Saint-Pierre-et-Miquelon

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu	Saint-Pierre
Superficie	242 km ²
Situation géographique	Océan Atlantique, à 25 km au sud-ouest de Terre-Neuve, Paris à 4 300 km
Langue parlée	Français
Monnaie	Euro
Statut	Collectivité d'outre-mer
Rang mondial IDH (2010)	66
Représentation nationale	1 député, 1 sénateur, 1 représentant au Conseil économique social et environnemental
Représentation de l'Etat	Préfet

P O R T R A I T

Repères historiques

Le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon a été découvert en 1520 par le navigateur portugais José Alvarez Fagundes. Jacques Cartier en prendra possession en 1535 au nom de François I^{er}. L'archipel prend alors le nom de Saint-Pierre-et-Miquelon. Tour à tour colonie française puis britannique, il devient définitivement français en 1816.

La première véritable sédentarisation, d'origine française, remonte à la seconde moitié du XVII^e siècle, les deux îles principales servant de base aux pêcheurs normands, bretons et basques qui y pratiquaient la chasse baleinière et la pêche à la morue. Cette dernière est particulièrement florissante après la Seconde Guerre mondiale avec l'apparition de navires-usines qui transforment et congèlent la ressource directement à bord. La pêche industrielle intense conduit à la création, en 1977 par le Canada, puis par la France, des zones économiques exclusives (ZEE) de 200 milles. Le litige sur la délimitation est tranché en 1992 par le tribunal arbitral de New York qui réduit la ZEE française à une étroite bande d'océan au sud de l'archipel. La même année, face à la diminution de la ressource halieutique, le Canada impose un moratoire de cinq ans sur la pêche à la morue qui bouleverse la structure économique de l'archipel basée sur une filière unique, les activités marchandes cédant progressivement le pas principalement aux services administrés. La pêche à la morue ne reprendra qu'en 1997, encadrée par l'accord de 1994 entre la France et le Canada établissant des quotas très faibles au regard de la production passée. Cependant, les stocks de morue ne se reconstituent pas, et la faiblesse des quotas attribués à l'archipel a porté un coup sévère au secteur de la pêche.

Organisation institutionnelle

Depuis 2003, Saint-Pierre-et-Miquelon a le statut de collectivité d'outre-mer régi par l'article 74 de la Constitution. La loi organique du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-mer a défini un statut propre à Saint-Pierre-et-Miquelon.

La collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon est constituée de deux communes (Saint-Pierre et Miquelon-Langlade) et d'un Conseil territorial. Les communes de Saint-Pierre et de Miquelon-Langlade ont les mêmes compétences qu'une commune métropolitaine.

Le Conseil territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon détient les compétences des départements et des régions métropolitains, à quelques exceptions près (collèges et lycées, routes nationales, etc.). En outre, le Conseil territorial dispose de compétences relatives à la fiscalité, au régime douanier et à l'urbanisme.

Selon le droit communautaire, Saint-Pierre-et-Miquelon est considéré comme un Pays et territoire d'outre-mer (PTOM) fondé sur la base d'un régime d'association. A ce titre, cet archipel est traité comme un territoire étranger qui n'applique qu'une partie du droit communautaire, et ce sur le fondement d'un traité associatif. En raison du statut de PTOM, certaines normes techniques communautaires ne sont pas obligatoirement applicables, ce qui présente l'avantage de faciliter les échanges commerciaux, notamment avec les Etats-Unis et le Canada.

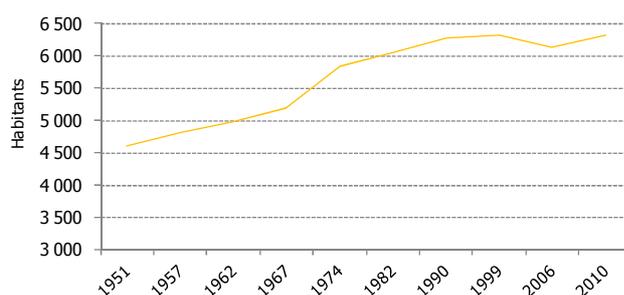
STABILISATION DE LA DÉMOGRAPHIE

6 312 habitants ont été dénombrés lors du recensement de l'INSEE en 2010, dont 625 à Miquelon et 5 687 à Saint Pierre. La hausse de 200 habitants par rapport au recensement de 2006 permet de retrouver une population similaire à 1999. Après une phase de croissance démographique ininterrompue de 1951 à 1999, la population s'est par la suite stabilisée au-delà des 6 000 habitants. L'archipel est en effet confronté à d'importants départs de jeunes en âge de faire des études supérieures ou de trouver un premier emploi. La proportion des jeunes de 20 à 30 ans est ainsi passée de 12,6 % en 1999 à 9,6 % en 2006.

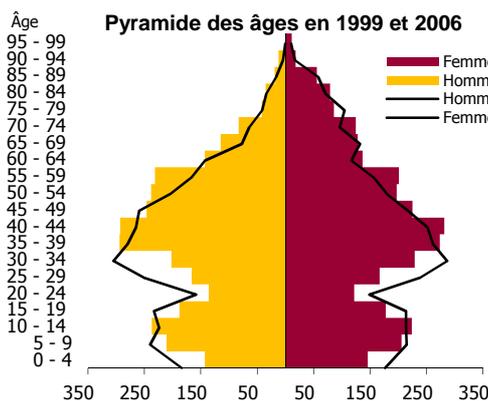
NB : Au moment de la rédaction de ce rapport, seuls les chiffres de la population totale de l'archipel et des communes de Saint-Pierre et de Miquelon-Langlade du recensement de 2010 avaient été publiés.

Sources : Enquête de recensement de la population 2006 et Insee première n° 1178, février 2008.

Population depuis 1951



Source : INSEE



Sources : Recensement- INSEE

Indicateurs démographiques

	Saint-Pierre-et-Miquelon (1)	France (2)
Population totale (en 2010, millions pour la France)	6 312	65,8
Part des - 20 ans (%)	25	24,7
Part des 20 à 59 ans (%)	57	51,5
Part des + 60 ans (%)	18	23,8
Taux croissance annuel moy. de la population (de 2000 à 2010)	-0,0	0,6(3)
Densité de population (hab/km ²)	25	115(4)
Taille moyenne des ménages	2,4	2,3(5)

(1) Recensement de la population 2006, sauf mention contraire ; (2) Bilan démographique de l'Insee 2012 (population au 01/01/2013); (3) Entre 2003 et 2013 (4) Densité de la population française métropolitaine en 2011; (5) En 2008.

Sources : INSEE, Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

Le PIB 2008 de Saint-Pierre-et-Miquelon s'élevait à 172,1 millions d'euros, soit un PIB par habitant de 28 327 euros. L'économie de l'archipel est dominée par le secteur tertiaire (84 %). Les administrations publiques représentent près de la moitié de la valeur ajoutée. En revanche la richesse créée par le secteur de la pêche, devient marginale.

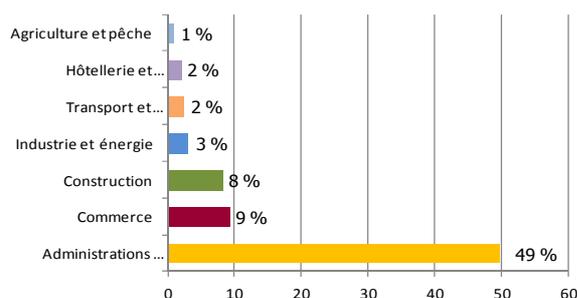
Principaux indicateurs économiques

	SPM	France (1)
PIB (millions d'euros, 2008)	172,1	2 032 300
PIB/habitant (euros, 2008)	28 327	31 059
Total des importations (millions d'euros, 2011)	79,1	-
Total des exportations (millions d'euros, 2011)	1,9	-
Nombre d'entreprises recensées (2012)	582	-
Part des administrations dans la VA (% , 2008)	49	18

(1) En 2012

Sources : INSEE, IEDOM, Préfecture, CACIMA, Service des douanes et DCSTEP

Répartition de la valeur ajoutée en 2008

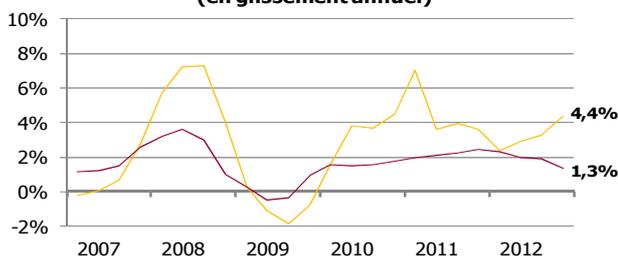


Source : IEDOM

Volatilité de l'indice des prix

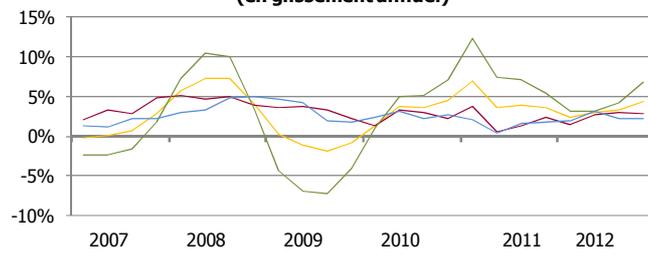
L'indice des prix à Saint-Pierre-et-Miquelon présente une plus grande volatilité que celui de la métropole. Il est en effet très dépendant du taux de change du dollar canadien (la grande majorité des produits de consommation étant importés du Canada) et du prix du fioul et des carburants (poids important dans la consommation des ménages).

Indice des prix à la consommation (en glissement annuel)



Sources : Préfecture et INSEE

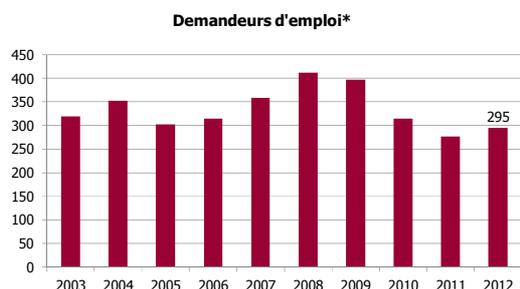
Variation de l'IPC par groupe de produits (en glissement annuel)



Sources : Préfecture et INSEE

Prépondérance de l'emploi dans les services

La situation de l'emploi a été profondément modifiée avec l'arrêt brutal de la pêche à la morue. L'économie s'est fortement tertiaisée, le secteur tertiaire représentant 86 % des emplois en 2006 contre 72 % en 1992. Le marché du travail se caractérise par une forte saisonnalité, liée aux aléas climatiques. Il en résulte une hausse des demandeurs d'emplois et des bénéficiaires du RSA durant l'hiver. Toutefois, ces dernières années, le lancement de plusieurs chantiers publics a permis de réduire le nombre de demandeurs d'emploi.



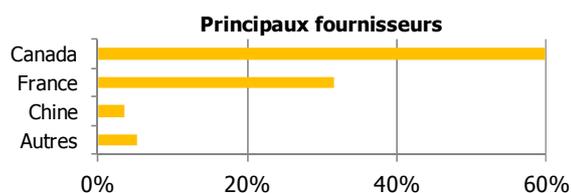
* DEFM cat.A: Demandeurs d'emploi en recherche immédiate d'un emploi en CDI
Source : Préfecture

Emploi	1999	2007	Evol. 07/99 ⁽¹⁾
Emploi total	2 790	2 863	+0,3 %
Emploi non salarié	321	239	-3,2 %
Emploi salarié	2 469	2 624	+0,8 %
Agriculture	m	117	-
Industrie	m	116	-
BTP	m	123	-

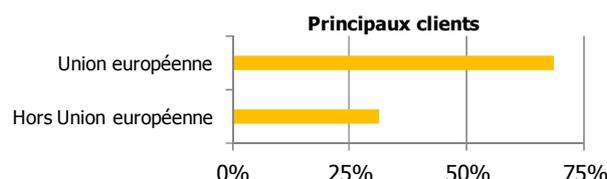
(1) Taux de croissance annuel moyen (TCAM) ; m : valeur manquante
Source : INSEE

Déficit structurel de la balance commerciale

L'archipel ayant peu de production propre, il dépend très largement de l'extérieur pour son approvisionnement. En raison de sa proximité géographique, le Canada est le principal fournisseur avec plus de la moitié de la valeur totale des importations (60 % en 2012), tandis que la part de la France est de 32 %. Les exportations sont exclusivement constituées de produits de la pêche et principalement à destination principalement de l'Union européenne (69 % en 2012).



Source : Service des Douanes



Source : Service des Douanes

Importations en valeur (millions d'euros)	2012
Produits manufacturés	34 251
Produits pétroliers	21 455
Produits alimentaires	16 299
Produits bruts	7 125
Total	79 130

Source : Service des Douanes

Exportations en valeur (milliers d'euros)	2012
Poisson frais ou congelé	380
Poisson salé, fumé et séché	696
Mollusques frais, congelés	101
Total	1 177

Source : Service des Douanes

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les principales activités de l'archipel sont les services administrés, le BTP et le commerce, qui représentent plus des trois quarts de la création de valeur. L'économie locale se caractérise en outre par un important tissu de structures artisanales représentant plus du quart des entreprises recensées.

Indicateurs sectoriels	2012	Evolu. 12/02 ⁽¹⁾
Entrées de touristes	17 210	-4,5 %
Nombre d'entreprises	582	+2,0 %
<i>dont entreprises artisanales</i>	<i>163</i>	<i>-1,6 %</i>
Consommation d'électricité (en MWh)	40 766	-0,2 %
Prises de la pêche artisanale (en tonnes)	2 212	+3,8 %
Prises de la pêche industrielle (en tonnes)	454	-7,7 %

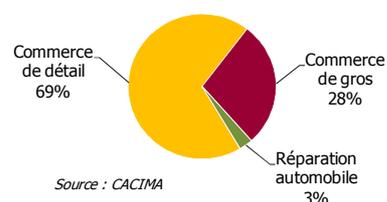
(1) Taux de croissance annuel moyen

Sources : Police aux frontières, Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon, CACIMA, EDF, DTAM.

Dynamisme du commerce local malgré un marché restreint

Le secteur du commerce contribue significativement à l'activité économique (9% de la création de richesses). Le commerce de détail regroupe le plus grand nombre d'entreprises (69 %), avec un tissu relativement dense de petits commerces. Ce dynamisme se traduit notamment au cours des dernières années, par la création de surfaces de plus de 400 m². Toutefois, les commerces de l'archipel restent confrontés à de nombreuses contraintes telles que l'étroitesse du marché, la concurrence de la vente par correspondance ainsi que celle du marché terre-neuvien.

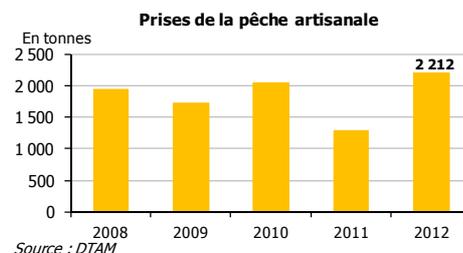
Répartition des entreprises commerciales en 2012



Source : CACIMA

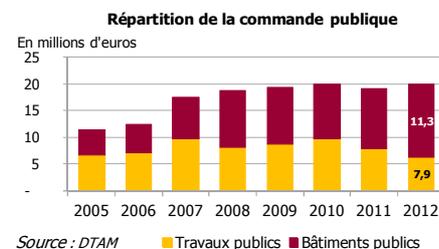
Difficultés structurelles de l'activité halieutique

La pêche a longtemps été la principale source de richesse de l'archipel, mais l'extension de la zone économique exclusive (ZEE) du Canada à 200 milles marins au détriment de la ZEE française a pesé sur l'activité halieutique de l'archipel. De plus, les quotas attribués selon les espèces et les zones de pêche (française, canadienne...) sont en diminution depuis le moratoire. Deux types de pêche coexistent à Saint-Pierre-et-Miquelon : la pêche artisanale, dont la saison s'étend d'avril à novembre, et la pêche industrielle qui prend le relais entre novembre et mars. Des incertitudes continuent toutefois de peser sur ce secteur, notamment depuis la fermeture en 2011 de la principale usine de transformation des produits de la mer de Saint-Pierre.



Importance de la commande publique dans la construction

Le BTP représente un moteur important pour l'économie locale depuis le déclin de l'activité halieutique. Les travaux réalisés au titre de la commande publique ont presque doublé sur les cinq dernières années, les chantiers réalisés atteignant près de 20 millions d'euros. L'activité s'articule traditionnellement autour de grands projets structurants tels que le nouvel hôpital et la centrale EDF, qui sont en cours d'aménagement.



LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Concentration du marché du crédit

Après une relative stabilité du paysage bancaire et financier tout au long des années 2000, la fin de la décennie est marquée par l'émergence de nouveaux acteurs. La Banque Postale a démarré ses activités en septembre 2008 avec une offre de services limitée à la gestion de comptes courants. Par ailleurs, la Banque de Saint-Pierre-et-Miquelon (BDSPM) est créée en juin 2009 suite à la fusion-absorption du Crédit Saint-Pierrais par la Banque des Îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

Principaux indicateurs monétaires et financiers	2002	2012
Nombre d'habitants par guichet bancaire	1 263	1 021
Nombre d'habitants par guichet automatique	1 053	1 531
Nombre de comptes bancaires de la clientèle	18 635	17 618
Actifs financiers des agents économiques (millions d'euros)	153,5	209,6
Encours sains des agents économiques (millions d'euros)	108	143
Taux de créances douteuses (%)	3,8	5,2

*Établissement de crédits installés localement
Sources : IEDOM

L'activité bancaire et financière de l'archipel s'organise autour de différents réseaux d'établissements de crédit et assimilés. Certains disposent d'une implantation locale, d'autres interviennent directement depuis la métropole. A la fin de l'année 2012, cinq établissements disposent d'une implantation locale: deux banques commerciales (la Banque de Saint-Pierre-et-Miquelon et La Banque Postale), une banque coopérative (la Caisse d'épargne Ile-de-France), une société financière (la Coopérative immobilière des îles Saint-Pierre-et-Miquelon) et une institution financière spécialisée (l'Agence française de développement).

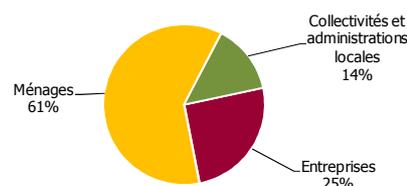
Les établissements de crédit locaux occupent une place prépondérante dans le financement de l'économie : ils concentrent près de 95 % des crédits octroyés fin 2012, contre environ 83 % à la fin de l'année 2002. Par ailleurs la part des encours octroyés aux ménages ne cesse de se renforcer, progressant de plus de dix points sur les dix dernières années, au détriment des collectivités et administrations locales. Cette évolution est principalement liée au dynamisme des crédits à l'habitat, qui représentent près de la moitié des encours octroyés en 2012, contre seulement 41 % en 2002.

Par ailleurs, le taux de créances douteuses, qui avait fortement progressé durant la première moitié des années 2000, enregistre une diminution régulière depuis 2006 en raison de l'amélioration de la qualité des risques. Fin 2012, il s'établit à 5,2%.

Evolution des encours sains	2002	2012
Ménages	51	87
Dont crédit à la consommation	7	15
Dont crédit à l'habitat	44	72
Entreprises	27	36
Dont crédit d'exploitation	14	10
Dont crédit d'investissement	13	25
Collectivités et administrations locales	30	20
Total	108	143

Sources : IEDOM

Répartition des encours par agent en 2012



Source : IEDOM

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2012, sauf indication contraire

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : M. LEFEBVRE (p.i.)

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer juillet 2013 – Dépôt légal : juillet 2013 – ISSN 1952-9619